AGIRAGRI
Partageons nos cultures

Tonnellerie Rousseau : gage de l’excellence française

25/06/2018

Portrait D'Avenir

C’est une affaire de famille en quête permanente d’excellence. Julien Rousseau a fondé l’entreprise en 1954, son fils Jean-Marie en est encore le Président, épaulé de son épouse et ses deux fils Jean-Christophe et Frédéric. La tonnellerie a formé dix Meilleurs Ouvriers de France dont trois générations dans la famille ! L’engagement des Rousseau et une équipe jeune, 35 ans en moyenne, et fidèle, avec une ancienneté moyenne de 10 ans, ont permis de devancer les exigences de leurs clients et des consommateurs de vins de qualité, en travaillant en accord avec leurs principes et leur environnement.

Deux certifications

Ainsi, en 2012, l’entreprise a obtenu le certificat PEFC en s’engageant pour une gestion durable des forêts. "L’approvisionnement exclusif auprès de fournisseurs de merrains destinés à la production de futaille, ainsi que de plots de chêne pour la fabrication de foudres et de cuves, a impliqué un audit complet des circuits d’approvisionnement et la mise en place de nouvelles méthodes de travail", raconte Jean-Marie Rousseau. Autant d’exigences nouvelles qui s’ajoutent à une gestion pointue de la trésorerie car le bois doit être immobilisé entre 18 et 36 mois pour le séchage. Or, un m3 de merrains coûte en moyenne 3800 €. La valeur du stock en fin d’exercice représente ainsi 65 % du chiffre d’affaires de l’entreprise.

Néanmoins, l’année suivante, la Tonnellerie Rousseau s’est lancée à la conquête de l’ISO 22000. Pour mieux répondre au cahier des charges de cette norme internationale de sécurité des denrées alimentaires, l’entreprise a renforcé ses procédures en matière de traçabilité, de lutte contre les potentielles sources de contamination (eau, bois, atmosphère…) et accru ses exigences envers ses fournisseurs, essentiellement français (Centre France et Vosges surtout). Un coût pour les dirigeants de plus de 4000 € par an pour les contrôles. Mais surtout, une garantie de sérénité pour les dirigeants quand on sait qu’un fût peut contenir jusqu’à 20 000 € de produits pour un grand cru !

65 % du CA à l’export

L’entreprise emploie 40 personnes et 3 ou 4 intérimaires de plus pendant la haute saison, d’août à octobre. Outre tous les contrôles de sécurité en amont, le travail est minutieux tout au long de la chaîne de fabrication : coupe des défauts pour assurer une bonne étanchéité, usinage du bois pour le rendre "propre"… Il faut en moyenne 150 heures de travail pour un foudre ou une cuve. Et rien ne se perd : les chutes de bois servent de combustible et les sciures sont vendues pour le séchage des céréaliers.

La Tonnellerie Rousseau fabrique 11 000 tonneaux en chêne par an, dont 300 sur mesure et réalise un chiffre d’affaires de 11 millions d’euros : 65 % à l’export (principalement les Etats-Unis et 1/3 en Europe). L’activité de la Tonnellerie a été multipliée par quatre en dix ans, principalement sur le marché français (Rhône, Roussillon, Champagne, Val-de-Loire et petit-à-petit le Bordelais) même si le secteur est très concurrentiel. On compte 80 entreprises en France dont 27 localement ! "Un tonnelier est rarement le seul fournisseur d’un viticulteur. Qui recherche la complexité de chacun pour faire un assemblage qui lui ressemble", explique Jean-Marie Rousseau. Et dans le monde, seulement 2,5 % du vin passe en fût de chêne.

(1) La certification PEFC couvre 5 Mha en France, soit près de 30 % de la surface forestière nationale. 52 000 propriétaires forestiers français et 2 600 entreprises de la filière bois sont adhérents au label (source PEFC janvier 2012). Le PEFC est recommandé par la Commission européenne.

VOIR ICI LA VIDEO

source : https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/tonnellerie-rousseau%C2%A0-gage-de-lexcellence-francaise/